



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023-077

Envoyé en préfecture le 22/10/2023

Reçu en préfecture le 22/10/2023

Publié le 23/10/23

ID : 046-214600892-20231018-2023_077-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le dix-huit octobre à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11.10.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme BOON, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY.

Excusée : Mme BROUSSE, M. DELTORT, Mme HALL

Absent : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 9
Procurations : 1
Votants : 10

OBJET

**SALLE
JEAN JARDEL**

**COORDINATION
SPS
ET
CONTRÔLE
TECHNIQUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre du
projet de rénovation de la salle Jean Jardel, il convient de faire appel à un
prestataire pour les missions coordination SPS et contrôle technique.

Le Maire propose de faire appel à la société SOCOTEC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- valide à l'unanimité le choix du Maître d'œuvre.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/10/23

Publié ou notifié

le 23/10/23

